



« LES AMIS DU PATRIMOINE RELIGIEUX
DE LA PAROISSE SAINT HILAIRE DE FONTENAY »

25 rue Saint Nicolas
85200 FONTENAY LE COMTE

Courriel : sacrepatrimoine@hotmail.com

Procès verbal de l'AGO du 4 avril 2018

Les membres de l'association du patrimoine religieux de la paroisse saint Hilaire ont été régulièrement convoqués en AGO, en date du 10 mars 2018, afin de délibérer, lors de l'AGO du 4 avril 2018, sur l'ordre du jour suivant :

- approbation du rapport moral
- approbation du rapport financier et vote de la cotisation
- quitus au trésorier sortant.
- élections au CA.

La feuille d'émargement fait ressortir un nombre de participants présents et représentés de : **54 personnes**

Le président ouvre la séance et procède à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

Différents échanges ont lieu avec l'assemblée.

Il est ensuite procédé au vote des résolutions par bulletin secret.

-1ere résolution : approbation du rapport moral et d'activités.

Résultats :

Pour : **54**

Contre : 0

Abstentions : 0

Le rapport moral est approuvé

-2eme résolution : approbation des comptes, quitus au trésorier sortant, et vote de la cotisation : 15€

Résultats :

Pour : **54**

Contre : 0

Abstentions : 0

Le rapport financier est approuvé. Le quitus est donné à la trésorière sortante. La cotisation 2018 est fixée à 15€.

-élections au CA :

Sont élus : Clénet Martine ; Billet Christian ; Caro Hubert ; Meunier Martine ; Pain Jean Marie ; Pouvreau Séverine ; de Reviere Philippe ; Thébaud Jean Pierre ; Thoux Claude.

L'AG entend diverses interventions des élus présents, ainsi que celle du Père François Bidaud, affectataire.

L'ordre du jour épuisé, le président clôt l'AGO et de tout ce que dessus il est dressé le présent procès verbal.

A Fontenay le comte le : 4 avril 2018

Le président. Jean Noël Naud

La secrétaire de séance : Martine Clénet